

Appel à projets 2013

Ecosystèmes, agricultures, alimentation

Date limite de réception : 11 mars et 14 octobre 2013

Contexte

Les modèles de production agricoles sont aujourd'hui remis en cause par de nouvelles pratiques et des expérimentations, des innovations, qui s'inscrivent dans un mouvement plus large d'ajustement ou de réorientation de l'intervention publique face aux défis alimentaires, écologiques et climatiques. Au niveau européen, la réforme de la Politique agricole commune à l'horizon 2020 prévoit d'écologiser les aides directes, et de soutenir de manière accrue les innovations, en renforçant les liens entre agriculteurs, chercheurs, conseillers, entreprises et ONG. Au niveau mondial, l'objectif de sécurité alimentaire à l'horizon 2050 invite désormais à appuyer les petits agriculteurs, à renouveler les politiques foncières et à exploiter le potentiel de l'agroécologie pour lutter contre la pauvreté.

Parallèlement, s'opère une remise en question des modes de consommation alimentaires. La malnutrition, les maladies liées à l'abondance d'aliments, l'importance du gaspillage alimentaire et les transitions alimentaires vers des régimes plus carnés dans les pays émergents sont autant de défis pour les années à venir. Ainsi, selon la FAO, une alimentation durable devrait contribuer à la sécurité alimentaire tout en réduisant ses impacts climatiques et environnementaux, à protéger la biodiversité

et les écosystèmes, à respecter les cultures pour favoriser l'accès à tous d'une nourriture saine, abordable, diversifiée et sûre.

Les systèmes de productions agricoles et de consommation alimentaires se trouvent ainsi au centre d'enjeux qui relèvent autant de la protection des écosystèmes, de leur capacité à nourrir convenablement les populations, que de l'équité sociale et de la santé publique.

Objectifs

La Fondation de France met en place un programme de recherche-action portant sur les écosystèmes, l'agriculture et/ou l'alimentation.

Cet appel à projets propose aux acteurs locaux et aux chercheurs les moyens d'explorer, tester, mettre en œuvre, modéliser des solutions locales de productions alimentaires par une approche globale, en les détachant de leur contexte technique et professionnel pour les englober dans des projets d'aménagement du territoire en lien avec les usagers.

Il s'agit d'encourager une agriculture des connaissances c'est-à-dire mutualiser, échanger, capitaliser les expériences, diffuser, transférer les connaissances, des savoirs paysans aux connaissances académiques.



Quels projets ?

Sont concernés par cet appel à projets :

- les systèmes de production basés exclusivement sur des processus naturels (agriculture biologique, biodynamie, agroécologie, agriculture de conservation, permaculture, agroforesterie...);
- les démarches valorisant les besoins des consommateurs (accessibilité économique, besoins nutritionnels, socio-culturels, attentes environnementales etc.) dans la perspective d'une alimentation durable et pour la santé humaine à long terme.

Les projets soumis devront :

- être territorialisés;
- comporter un axe expérimentation important, en lien avec un ou des laboratoire(s) compétents dans les domaines explorés, dans une démarche de recherche-développement et d'implication des exploitants et des citoyens;
- se dérouler en France, métropole et outre-mer; des comparaisons et échanges avec des initiatives d'autres pays de l'Union Européenne sont éventuellement envisageables.

Une grande diversité des approches et initiatives est souhaitée tant au niveau des pratiques (techniques de production, organisation du travail, organisation des acteurs...) que des territoires (des métropoles intra-muros aux zones rurales).

Pour les projets de recherche, les approches transdisciplinaires seront privilégiées.

Pour les projets de développement, l'implication de tous les usagers sera prioritaire.

À qui s'adresse l'appel à projets ?

Il s'adresse aux organismes à but non lucratif (associations, organisations collectives d'acteurs, groupements...) ainsi qu'aux laboratoires de recherche. Les projets devront être co-portés entre plusieurs structures, impliquant les collectivités, les chercheurs, les acteurs locaux, les producteurs et les citoyens-consommateurs.

Modalités de soutien

Le soutien de la Fondation de France est apporté sous forme d'une subvention annuelle ou pluriannuelle. Elle pourra couvrir les salaires des personnels et les frais de fonctionnement dédiés au projet.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur fondationdefrance.org, rubrique *Trouver un financement*.

L'envoi du dossier se fait par courriel à environnement@fdf.org et par courrier postal en deux exemplaires à l'adresse suivante :

Fondation de France
Programme Environnement
Ecosystèmes, agricultures, alimentation
40, avenue Hoche
75008 Paris

Les demandes seront évaluées par un comité scientifique constitué d'experts indépendants. Les résultats seront communiqués, exclusivement par courriel et voie postale à l'issue du jury qui se réunira en avril et décembre 2013.